



PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

CABINET DU PREFET

Périgueux, le 05 DEC. 2016

SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DEFENSE
ET DE PROTECTION CIVILES

LA PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

A

Tél : 05 53 02 24 29

Fax : 05 53 02 25 03

Mesdames et Messieurs les Maires

Copie :

- au Secrétaire Général
- aux Sous-Préfets d'arrondissement
- à la Directrice Départementale de la Sécurité Publique
- au Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Dordogne

OBJET : Nouveau plan Vigipirate et posture « Transition 2016-2017 »

- PJ :**
- Fiche sur les recommandations pour la sécurisation des lieux de rassemblement ouverts au public
 - Fiche sur le rôle des citoyens en matière de vigilance

A la suite des attentats qui ont frappé la France et des dispositions législatives adoptées en 2016, le Premier Ministre a décidé d'adapter le plan Vigipirate à la persistance d'un haut niveau de la menace terroriste.

Le nouveau plan accessible sur le site <http://www.gouvernement.fr/risques/le-citoyen-au-coeur-du-nouveau-dispositif-vigipirate>, reprend l'architecture et les principes de fonctionnement de l'édition 2014. Il comporte désormais 3 niveaux :

- Vigilance
- Sécurité renforcée – Risque attentat
- Urgence attentat

Parallèlement, une nouvelle posture Vigipirate « Transition 2016-2017 » s'applique à partir du 1^{er} décembre 2016. L'ensemble du territoire national est élevé au niveau « Sécurité renforcée – risque attentat ».

Cette posture vise à :

- Afficher le logo du niveau « Sécurité renforcée – risque attentat » à l'entrée des sites accueillant du public (à télécharger avec le nouveau plan).
- Renforcer la sécurité des grands espaces de commerce pendant les fêtes de fin d'année et la période des soldes d'hiver.
- Maintenir les mesures de contrôles à l'entrée des sites commerciaux.
- Renforcer la détection du passage à l'acte dans les établissements ou sites disposant d'agents privés ou d'un système de vidéo protection.

- Renforcer la sensibilisation des employés, collaborateurs et exposants (voir guide des bonnes pratiques sur <http://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste>).
- Renforcer la vigilance lors des célébrations religieuses de fin d'année.
- Accroître la vigilance dans les établissements d'enseignement et dans les établissements de santé, médico-sociaux et sociaux.
- Maintenir la sécurité dans les transports.
- Renforcer la vigilance sur les sites touristiques majeurs.
- Sécuriser les évènements et rassemblements dans le cadre de l'élection présidentielle.
- Rappeler la vigilance pour le personnel en uniforme.
- Renforcer les mesures de sécurité informatique, en particulier rappeler aux utilisateurs les bonnes pratiques concernant l'ouverture des courriels, l'usage des réseaux sociaux et la séparation des usages entre moyens informatiques personnels et professionnels.

En complément à ce courrier vous trouverez deux documents :

- une fiche sur les recommandations à mettre œuvre pour la sécurisation des lieux de rassemblement ouverts au public.
- une fiche sur le rôle des citoyens en matière de vigilance (à diffuser largement).

Je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître, les mesures que vous mettrez en œuvre dans votre champ de compétence.

La Préfète,



Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC